



Direction de la santé
 Bureau de veille sanitaire

Bulletin de surveillance sanitaire Polynésie française

Données du 27 juillet au 23 août 2020 (semaines 31, 32, 33 et 34)

SYNTHESE

Pathologies	Activité	Evolution
Grippe, syndromes grippaux	Modérée	Augmentation
Dengue	Faible	Stable
Leptospirose	Faible	Stable
Diarrhée /GEA	Faible	Augmentation

ACTUALITES PAR PATHOLOGIE SUR CETTE PERIODE

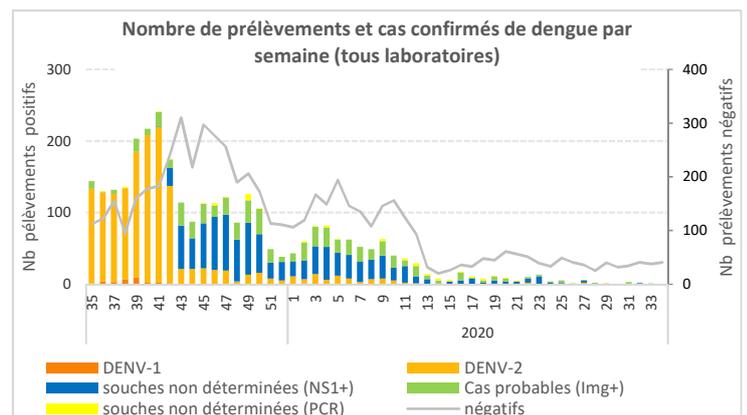
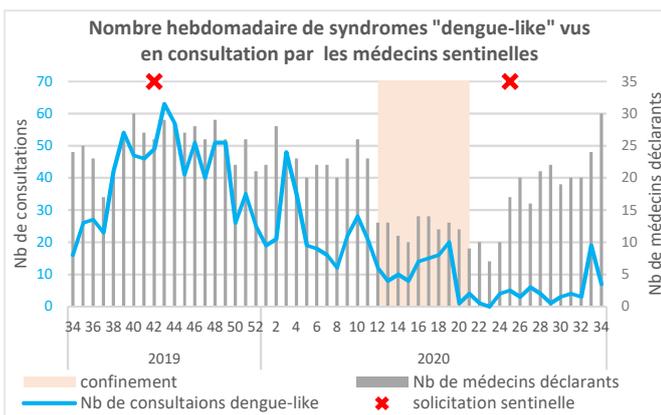
Dengue

Nombre de cas confirmés de dengue ► 2 sur 145 demandes (taux de positivité de l'ordre de 1,4%)

Syndrome dengue-like : fièvre élevée ($\geq 38,5^\circ \text{C}$) d'apparition brutale de moins de 8 jours ET syndrome algique (céphalées, arthralgies ou myalgies) ET absence de tout point d'appel infectieux (en particulier respiratoire)

Pour confirmer un « syndrome dengue like », prescrire une RT-PCR (ou un test NS1) jusqu'à J7 du début des symptômes et une sérologie au-delà-de cette période.

Cas confirmé : syndrome "dengue-like" confirmé virologiquement par un test diagnostic positif (RT-PCR /AgNS1 / IgM)



NB : Les tests NS1 positifs sont considérés comme DENV-2 (changement diagnostique en octobre 2019 soit S42)

Depuis le passage en phase épidémique, en avril 2019, 2949 cas de DENV-2 ont été déclarés.

Au vu des résultats depuis la semaine 28, la Polynésie française n'est plus en phase épidémique de DENV-2.

Prévention de la dengue

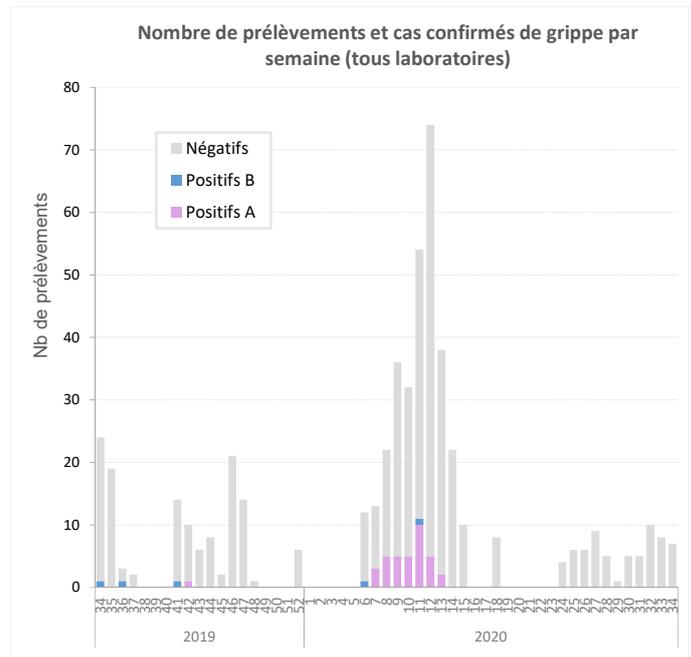
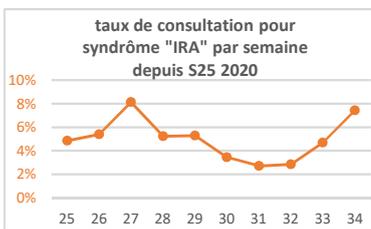
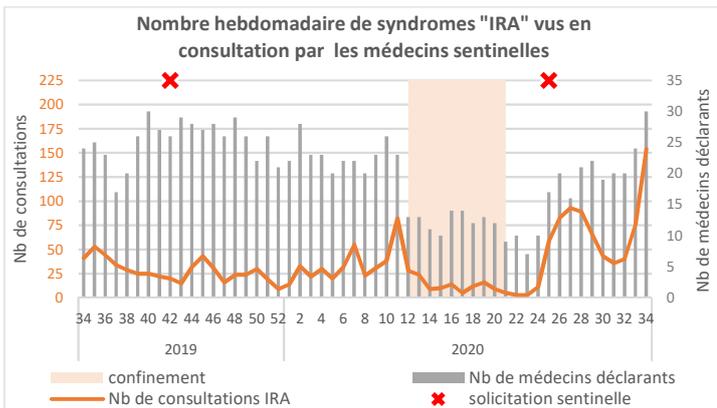
- **Se protéger contre les piqûres de moustiques**, particulièrement les personnes virémiques afin de réduire le risque de transmission secondaire du virus à son entourage (usage de moustiquaires)
- **Lutter contre les gîtes larvaires** en éliminant les eaux stagnantes dans son environnement au moins une fois / semaine (vider les soucoupes, vérifier l'écoulement des gouttières, etc.)
- **Consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptômes.**

Surveillance zone Pacifique (DENV-1, DENV-2 et DENV-3)	Surveillance France Outre-mer (DENV-1, DENV-2 et DENV-3)
Nouvelle Calédonie → Circulation de DENV-2 (↘)	Guadeloupe → Epidémie DENV-2, intensité modérée (↗)
Iles Cooks → Epidémie DENV-1 terminée (S25) et circulation DENV-2	Guyane → Epidémie DENV-1 (↗) et DENV-2 (↘)
Wallis et Futuna → Epidémie DENV-2 terminée (22/06/2020)	Martinique → Epidémie DENV-3, intensité modérée (↗)
Iles Marshall → Epidémie DENV-3 (↘)	La Réunion → Epidémie DENV-1 (↘)
Micronésie → Epidémie DENV-3 (↘)	Mayotte → Circulation DENV-1 (↘)
	St-Martin → Epidémie DENV-1, intensité modérée à faible (↗)
	St-Barthélémy → Epidémie DENV-2, intensité élevée (↗)
<i>Source : Pacific Community https://www.spc.int</i>	<i>Source : Sante Publique France https://www.santepubliquefrance.fr</i>

Grippe et autres infections respiratoires aiguës (hors SARS-CoV-2)

Syndrome grippaux ► 306 cas

Virus *influenza* ► aucune souche détectée depuis le 27/03/2020



Syndrome grippal : fièvre élevée ($\geq 38,5^{\circ}\text{C}$) d'apparition brutale ET accompagnée de myalgies ou fatigue ET de signes respiratoires ou ORL.

Les données de laboratoire montrent une circulation de virus respiratoires (entérovirus/rhinovirus notamment)

NB : Dans la nouvelle fiche sentinelle l'*item* « infection respiratoire aiguë » (IRA) remplace celui de « syndrome grippal ». Cette mise à jour devrait optimiser la surveillance des IRA, quel que soit l'étiologie microbienne.

COVID-19

Informations disponibles sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19>

Prévention des infections respiratoires aiguës

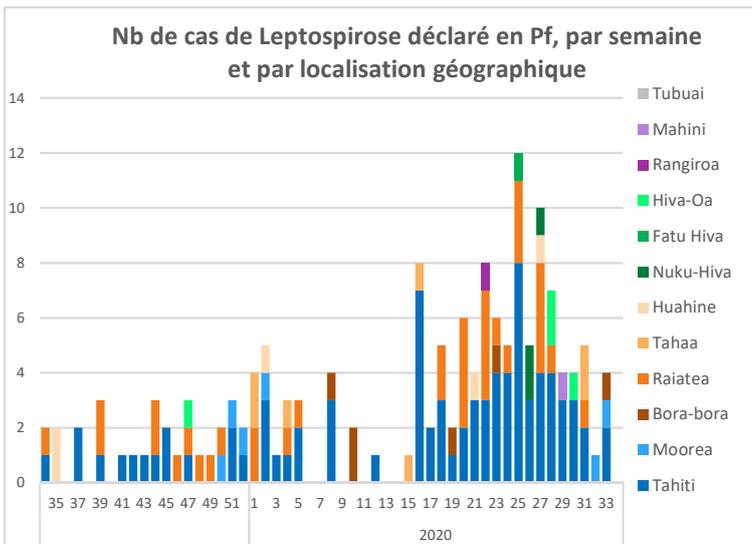
- Porter un masque en cas de toux.
- Se laver fréquemment les mains à l'eau et au savon, ou effectuer une friction hydroalcoolique, surtout après éternuement ou mouchage.
- Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude en cas de toux ou d'éternuement.
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains.
- Limiter les contacts proches, maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes en particulier si elles toussent ou éternuent.
- Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes présentant un syndrome grippal.

! COVID-19 : appliquer strictement les mesures barrières est impératif pour se protéger, protéger ses proches et empêcher une circulation du virus sur le fenua

Surveillance zone Pacifique	Surveillance France Outre-mer (hors Pacifique)
Australie → En forte augmentation (25670 cas le 30/08/20)	Guyane → En forte augmentation (8982 cas le 27/08/20)
Hawaii → En très forte augmentation (8991 cas le 02/09/20)	Mayotte → En augmentation (3301 cas le 25/08/20)
Nouvelle Zélande → Stable (1589 cas le 27/08/20)	La Réunion → Forte Augmentation (1796 cas le 02/09/20)
GUAM → En augmentation (1232 cas le 27/08/20)	Guadeloupe → En forte augmentation (1363 cas le 31/08/20)
Papouasie N^{lle} Guinée → En augmentation (424 cas le 27/08/20)	Martinique → En forte augmentation (747 cas le 02/09/20)
Iles Marianne du nord → Stable (54 cas le 27/08/20)	St-Martin → En forte augmentation (186 cas le 28/08/20)
Fiji → Stable (28 cas le 28/08/20)	St-Barthélémy → Faible intensité (15 cas le 28/08/20)
Nouvelle Calédonie → 23 cas (le 28/08/2020)	St Pierre et Miquelon → Faible intensité (5 cas le 17/08/20)
Wallis et Futuna → Aucun cas déclaré	
Source : Pacific Community https://www.spc.int	Source : Santé Publique France https://www.santepublique.fr

Leptospirose

10 cas confirmés notifiés sur 79 prélèvements.



Prévention de la leptospirose

- Port de gants et de chaussures fermées lors du jardinage/ fa'a'apu et autres activités à risque (agriculture, élevage)
- Port de bottes lors de la pêche en eau douce
- Evitez de se baigner en eau douce, particulièrement lorsqu'on est porteur de plaies, et limiter les contacts des muqueuses avec l'eau
- Désinfection des plaies après exposition à risque
- Lutter contre les rongeurs qui sont le réservoir de la maladie (gestion des déchets)

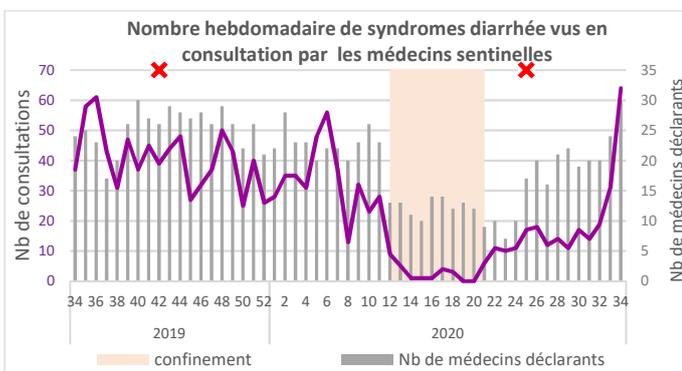
Le diagnostic et la prise en charge d'une leptospirose es
Consulter sans délai un médecin en cas d'apparition des symptômes en signalant l'activité à risque pratiquée.

NB : ces mesures sont à renforcer en période de fortes pluies.

Gastroentérites (GEA) et intoxications alimentaires

	Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34
Diarrhée ou GEA	0	0	0	1
TIAC	0	0	0	0

→ 1 Salmonelle isolée



Prévention des GEA et intoxications alimentaires

- Lavage systématique des mains après passage aux toilettes, manipulation de terre ou d'objets souillés et avant manipulation des aliments.
- Nettoyage et désinfection quotidienne des toilettes et poignées de portes dans l'entourage d'un malade.
- Garder les aliments frais dans une ambiance réfrigérée (0°C-4°C) et consommer viandes hachées et volailles cuites à cœur.
- Les préparations à base d'œuf non cuits (mayonnaises, crèmes, mousse au chocolat, pâtisseries) sont à maintenir à une température inférieure à 4°C et à consommer rapidement.

! En cas diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter un médecin.

MALADIES A DECLARATION OBLIGATOIRE

	Nombre dans la période	Total 2020
Angiostrongylose nerveuse	0	2
Botulisme	0	0
Brucellose	0	0
Cancer	<i>Fera l'objet d'un rapport annuel.</i>	
Charbon	0	0
Chikungunya	0	0
Choléra	0	0
Coqueluche	0	4
Dengue (hors période épidémique)	2	6
Diphthérie	0	0
Fièvre jaune	0	0
Fièvre typhoïde et fièvres paratyphoïdes	0	0
Fièvres hémorragiques virales	0	0
Filariose lymphatique	10	11
Hépatite A aiguë	0	1
Hépatite B aiguë	0	4
Hépatite B chronique	0	1
Hépatite C aiguë	0	0
Hépatite C chronique	0	0
Hépatite E aiguë	0	1
Infection invasive à méningocoque	1	3
Infection par le VIH	0	0
Légionellose	0	0
Lèpre	0	0
Leptospirose	10	29

	Nombre dans la période	Total 2020
Listériose	0	1
Orthopoxviroses dont variole	0	0
Paludisme autochtone et d'importation	0	2
Peste	0	0
Poliomyélite	0	0
Rage	0	0
Rhumatisme articulaire aigu (RAA)	0	8
Rougeole	0	0
Maladie de Creutzfeldt-Jakob et autres encéphalopathies subaiguës spongiformes transmissibles humaines	0	0
Saturnisme de personnes mineures	0	1
Syphilis	2	30
Tétanos	0	0
Toxi-infections alimentaires collectives	1	5
Tuberculose	4	47
Tularémie	0	0
Typhus exanthématique	0	0
Zika	0	0
Arboviroses autres que celles figurant dans la liste ci-dessus	0	0
Autres pathologies infectieuses faisant l'objet d'une alerte locale, nationale, régionale ou internationale	0	62

Le dispositif de maladies à déclaration obligatoire a été mis en place en Pf en avril 2019¹.

Ce tableau correspond uniquement aux données des fiches de déclaration obligatoire transmises au BVS.

Fiches de déclaration téléchargeables sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/fiches-maladies-declaration-obligatoire/>

REMERCIEMENTS

Remerciements aux partenaires de la surveillance épidémiologique en Polynésie française

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Réseau des médecins sentinelles - Structures de la Direction de la santé (dispensaires, infirmeries, hopitaux périphériques, CME) | <ul style="list-style-type: none"> - Centre Hospitalier du Taone - Laboratoires privés et publics - Service de Santé des Armées |
|--|--|

La mobilisation des professionnels reste essentielle, en période épidémique comme en période inter-épidémique

Merci de nous adresser chaque semaine vos fiches sentinelles de surveillance syndromique complétées

Rappel du Codage CIM-10 utilisé pour la surveillance syndromique aux Urgences :

- | | | |
|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| - Syndrome grippal : J11 | - Suspicion de dengue : A90 - A91 | - Syndrome Zika : A 928 |
| - Diarrhées : A02 à A09 | - Fièvre isolée : R509 | - Syndrome Chikungunya : A 920 |

BUREAU DE VEILLE SANITAIRE

Dr Sabine Henry, Aurélie Vigouroux, Moerava Chiu, Catherine Hinz, Elodie Benhamza, Hélène Laborde, Tahia Chanzi
Tél : 40 48 82 01 Fax : 40 48 82 12 Astreinte : 87 70 65 02 Mail : veille@sante.gov.pf

¹ Loi du pays N° 2019.8 du 01/04/2019 - Arrêté CM N° 00584 du 18/04/2019